

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Marché N°

ACTE D'ENGAGEMENT

POUVOIR ADJUDICATEUR

ÉTAT, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

PARTENAIRE DE L'ÉTUDE

Agence Régionale de Santé de Martinique

REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR : Monsieur le Directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Martinique

Objet du marché

Réalisation du diagnostic territorial santé environnement de la Martinique

Marché passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 42-2° de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics.

Date du marché
Montant maximum € TTC
30.000
Imputation
Budget État

(Réserve pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois précédent la remise des plis (mois zéro).

Le présent marché est passé entre :

**ÉTAT, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
DE LA MARTINIQUE, représenté par Monsieur Patrick BOURVEN son Directeur,**

et :

– Je soussigné,

Nom et prénom :	
- Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à : (Tél.)	
- Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à : (Tél.)	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription - au répertoire des métiers ou - au registre du commerce et des sociétés :	

- Nous soussignés,

Co-traitant 1	
Nom et prénom :	<input type="text"/>
- Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
<input type="text"/>	
Domicilié à :	<input type="text"/>
(Tél.)	<input type="text"/>
- Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
<input type="text"/>	
Au capital de :	<input type="text"/>
Ayant son siège à :	<input type="text"/>
(Tél.)	<input type="text"/>
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>
N° d'inscription - au répertoire des métiers ou - au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>

Co-traitant 2	
Nom et prénom :	<input type="text"/>
- Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
<input type="text"/>	
Domicilié à :	<input type="text"/>
(Tél.)	<input type="text"/>
- Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
<input type="text"/>	
Au capital de :	<input type="text"/>
Ayant son siège à :	<input type="text"/>
(Tél.)	<input type="text"/>
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>
N° d'inscription – au répertoire des métiers ou – au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>

après avoir :

- pris connaissance du présent cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés ;
 - produit les documents demandés dans le règlement de la consultation ;
- m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées dans le règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés au II de l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et à exécuter l'étude dans les conditions ci-après définies.
- nous engageons sans réserve, en tant que co-traitants groupés solidaires, représenté par :

--

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées dans le règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés au II de l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et à exécuter l'étude dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me / nous lie toutefois que si son acceptation m' / nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation

IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le signataire désigné ci-après :

Nom :

Prénom :

Agissant pour son propre compte

pour le compte de la société :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Après avoir produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 45- 2° de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, pris connaissance des pièces constitutives du marché public, et conformément à leurs clauses et stipulations, s'engage, sur la base de son offre, à exécuter les prestations aux prix indiqués ci-après :

MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché tel qu'il résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) annexée au présent document s'élève à :

Montant HT :	
TVA au taux de 8.5 % :	
Montant TTC :	

Arrêté en toutes lettres TTC à :

AVANCE

L'avance consentie correspond au 33,33 % du montant alloué à la tranche ferme, à la signature du contrat.

DURÉE DU MARCHE

Le délai de réalisation de la prestation est fixé comme suit : six mois à compter de l'acceptation de la notification du marché.

ANNEXE

Le document annexé au présent acte d'engagement est la proposition technique et financière.

SIGNATURES

Le candidat

A
Le

Le pouvoir adjudicateur

A
Le

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché.

Le titulaire

A	Le
Signature	

CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CRÉANCES (1)

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n°81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises, en ce qui concerne le marché
(Indiquer le montant en chiffres et en lettres)

A , Le

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Pièces à remettre systématiquement

- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.
- *n'avoir pas fait ainsi que toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans son établissement, l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-2, L.8221-3, L.8221-5, L.8251-1, L.5225-11, L.5221-8, L.8231-1, L.8241-1 et L.8241-2 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne.*
- avoir satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales telles qu'elles résultent du code des marchés publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.
- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.
- *n'avoir pas fait ainsi que toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans son établissement, l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-2, L.8221-3, L.8221-5, L.8251-1, L.5225-11, L.5221-8, L.8231-1, L.8241-1 et L.8241-2 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne.*
- avoir satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales telles qu'elles résultent du code des marchés publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

Le titulaire rend au pouvoir adjudicateur l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le Pouvoir Adjudicateur mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.

L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements :

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Martinique (DEAL)

Comptable assignataire des paiements : **Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques de la Martinique**

Le titulaire

A
Le

Le mandataire du groupement

A
Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,